



**PARC CÉZANNE : visite technique du 20 septembre 2018 à 10 h 00**

**Membres CS présents :** Mmes D'ONORIO et WOLKOWITSCH, MM. CARRON, FÜREDI et POSS

**Copropriétaire présent :** Mme THIBAULT

**CGIMMOBILIER :** Mme OLIVARI

**1. ESPACES VERTS :**

L'opération concernant les élagages ponctuels est terminée.

La société *Jardins SESTIAN* sera consultée pour préciser le projet d'aménagement des espaces verts aux abords de l'HERMITAGE.

La société *Jardins SESTIAN* sera également consultée pour l'aménagement de la zone sur terrasse engazonnée. Une réunion est prévue avec Mme MALLARD.

Demander à la société *Jardins SESTIAN* de nous adresser un devis pour le pin dont la tête est morte, à l'angle nord derrière le GRAND-PIN.

**2. AUDIT ÉNERGÉTIQUE**

Comme suite à l'engagement pris devant la dernière AG, le conseil syndical (CS) vient d'engager le « **Parcours de rénovation en copropriété** » avec l'assistance de la *Maison Énergie-Habitat-Climat*. Tous les copropriétaires intéressés sont invités à consulter le site CoachCopro et à s'y inscrire (adresse : <http://mehc.coachcopro.com> – chercher « Parc Cézanne ») pour suivre cette opération.

**3. POINT SUR LE CHAUFFAGE :**

Le rendez-vous avec Mme CLEMENS est prévu le 4 octobre 2018 (ENGIE).

Refaire une circulaire sur le chauffage à propos des opérations de vidange des colonnes pour travaux privés.

**4. COLLECTES et POUBELLES :**

Problème de temporisation de l'éclairage dans le local poubelle du GRAND-PIN. Prévoir une affiche indiquant : « Bien fermer la porte derrière vous ».

Encombrants abandonnés : faire une affiche avec le numéro d'appel pour l'enlèvement des encombrants.

**5. ESTAQUE :**

Les travaux de réfection en peinture de la cage d'escaliers sont terminés.

**6. GRAND-PIN :**

Il y a des étiquettes de boîtes aux lettres et interphones à mettre à jour.

**7. BELLEVUE :**

Une infiltration chez Mme CAROZZI a été signalée : suite à ses investigations la société SUD EST ÉTANCHÉITÉ nous a communiqué un devis de réfection complète.

Un courrier sera déposé dans la boîte aux lettres du propriétaire de la moto qui fait beaucoup de bruit le matin.

**8. OLYMPIA :**

Le plombier doit intervenir dans le garage voisin de celui de M. et Mme WOLKOWITSCH : préparer un courrier que Mme WOLKOWITSCH déposera dans la boîte aux lettres de la personne concernée.

Faire chiffrer la reprise de l'encadrement de la porte d'accès au local VO.

Commander un paillason neuf auprès de la société de ménage.

Fournir une clef du tableau d'affichage à Mme WOLKOWITSCH.

**9. ARLEQUIN :**

Faire changer le bloc porte de la porte d'entrée.

## 10. DIVERS :

- Suite à la réception du rapport de la société *QUALICONSULT* et des rapports annuels de la société *AAM* en charge de l'entretien des portes de garage, nous préparons un comparatif des points notés. Mme OLIVARI adressera le rapport de *QUALICONSULT* au conseil syndical.
- Envisager une consultation pour la rénovation des allées d'accès aux entrées des bâtiments (réfection du dallage) pour une présentation à la prochaine AG.
- Un devis a été demandé pour la peinture du hall, de la montée d'escaliers et des paliers de l'HERMITAGE. Un autre devis devra être demandé pour la présentation à l'AG.
- Demander des devis pour la réalisation d'une dalle au niveau du sous-sol du bâtiment HERMITAGE.
- Faire repositionner les voyants réfléchissants des poteaux en bois près de l'entrée BELLEVUE.
- Faire un rappel sur les règles pour les nouveaux propriétaires : changement des radiateurs par ENGIE, changements des fenêtres, climatiseurs sur loggias, etc.

## 11. POINT TRAVAUX ÉLECTRICITÉ :

Un rendez vous est prévu le 27 septembre à 9h00 avec M. SANIAL et la société AMPERIS.

**La prochaine visite aura lieu le jeudi 4 octobre à 10 h 00**